

Montréal, le 12 novembre 2004

Par courriel

À : TOUS LES PARTICIPANTS

**Objet : Demande de modifier les tarifs de Gazifère inc. à compter du 1^{er} octobre 2004
Notre dossier R-3537-2004**

Chères consoeurs, cher confrères,

La Régie a bien reçu la lettre du 10 novembre 2004 du procureur de Gazifère Inc. concernant la remise de l'audience orale dans le dossier mentionné en titre.

Compte tenu des circonstances, la Régie accepte de reporter l'audience et comprend que les parties ont eu l'opportunité de convenir de date dans la semaine du 17 janvier 2005.

En conséquence, la Régie reporte l'audience orale dans le présent dossier aux **17, 18 et 19 janvier 2005, à compter de 9h30.**

Veuillez agréer, chères consoeurs, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la régie de l'énergie

VD/sp